SCOPE

Découvrir le potentiel des données de consultation de marchés publics



Introduction de l'événement

Magalie Morlat, chargée de mission régionale achats à la Préfecture de Région Occitanie Thierry Martin, chargé de mission Innovation Numérique au Conseil départemental de la Haute-Garonne



Comprendre le point de départ de cette journée

- Une commande publique en profonde transformation, tant sur le fond (passage d'une logique de sécurisation juridique à une logique de stratégie d'achat) que sur la forme (dématérialisation)
- Une exigence démocratique de transparence et de reddition des comptes renouvelée (publication des DECP)
- Une exigence d'achat au juste prix dans un contexte de tension sur les finances publiques
- Un paysage des éditeurs de plateforme d'acheteurs en cours de consolidation



- Une expérience utilisateur dégradée, pour l'ensemble des acteurs :
 - o pour les entreprises candidates, un parcours du combattant à toutes les étapes :
 - sourcing des appels d'offre
 - analyse de l'AO (absence de standardisation des documents de consultation, AAC pensés pour vendre du caractère dans la presse locale ou spécialisée)
 - candidature administrative (multiplicité de documents-type et de formats de réponse, "Dites-le nous une fois" encore très théorique...)
 - offre (cadre de réponse ou pas, format des références variable pour chaque acheteur...)
 - signature électronique



- Une expérience utilisateur dégradée, pour l'ensemble des acteurs :
 - o pour les acheteurs :
 - difficulté à sourcer des candidats
 - temps long du cycle d'achat
 - difficulté à sourcer des CCTP
 - pas forcément de documents-type
 - des procédures d'achat décorrélées de l'exécution et donc parfois insatisfaisantes
 - une ouverture des données (DECP) vécue comme une contrainte ("ça gonfle la majorité des acheteurs car c'est du boulot en plus dont on ne voit pas forcément l'intérêt"), qui oblige à de la double ou triple saisie

- Un marché concentré autour de quelques éditeurs
 - Une tension entre deux modèles économiques :
 - la SSII qui vend un SI et son développement à façon, pour coller aux process métiers. La donnée n'est qu'un sous-produit, pas forcément un "citoyen de première classe"
 - la plateforme qui organise sa chaîne de valeur autour de la donnée, souvent sur la base d'un marché biface (acheteurs et candidats) - la donnée est un citoyen de première classe, mais qui fonde la valeur de la plateforme, donc peu d'allant à l'ouvrir



- Un marché concentré autour de quelques éditeurs
 - Une difficulté des acheteurs à négocier leur relation avec les éditeurs de plateformes
 - des questions autour du statut juridique des données de consultation (AAC et DCE)
 (cf. intervention de Schéhérazade Abboub)
 - pour l'heure, une absence de doctrine officielle
 - le renvoi aux clauses contractuelles pour régler le sujet
 - une question prospective : quelle portabilité des données de consultation lors d'un changement de plateforme d'acheteur ?



- Un intérêt théorique pour l'ouverture des données, soumis à des conditions pratiques
 - Pour créer de la valeur, les données ouvertes doivent pouvoir être effectivement et facilement utilisables
 - importance de la standardisation (comme processus et comme résultat)
 - l'existence d'un standard international de référence : Open Contracting Data Standard (OCDS)
 - un travail de standardisation au niveau européen (eForms)
 - un travail en cours au niveau national à la DAJ sur les AAC



